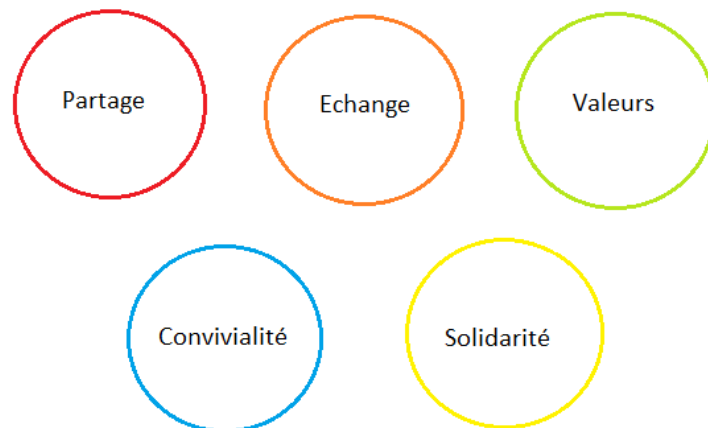


Journée Dynamique de l'Insertion

2ème édition



La Fédération Française du Sport d'Entreprise

Nous sommes une fédération multisports affiliée au CNOSF (comité national olympique et sportif français) et agréée par le Ministère chargé des Sports. Notre objectif est de développer les pratiques d'activités physiques ou sportives, dans le cadre de l'entreprise. Ceci au bénéfice de la santé, du bien-être et de l'intégration de tous les salariés, ainsi qu'au service de l'efficacité et de la performance collective des entreprises. Nos actions se déroulent autour de 3 pôles :

- L'organisation d'activités inter et intra entreprises : des rencontres, des challenges, des compétitions autour d'un panel varié de sport
- Des formations : Accompagner et former des personnes ressources susceptibles de créer une dynamique sportive au sein de l'entreprise
- Des conseils et expertises personnalisés : de l'atelier découverte des APS (activité physique et sportive) par les salariés, aux interventions en entreprises et conférences, nous sommes l'interlocuteur n°1 dès lors qu'il s'agit de mettre en place une solution bien-être et santé par la pratique de l'activité physique notamment dans les structures professionnelles (entreprises, associations, clubs)

Notre objectif est de rendre l'activité physique la moins contraignante possible pour le salarié afin qu'elle fasse partie intégrante de sa vie professionnelle, car des salariés en bonne santé, c'est une entreprise en bonne santé.

Pourquoi cet événement

Notre fédération à signer une convention avec le conseil national des missions locales pour travailler ensemble sur le créneau de l'insertion.

La JDI en quelques mots

Cet événement a pour objectif de rassembler dans un même lieu des jeunes issus du programme « Garantie Jeune » de la mission locale et des professionnels en entreprises. Afin de changer du modèle traditionnel des forums pour l'emploi et autres salons, ces deux publics vont dans un premier temps se rencontrer autour d'activités sportives, avant d'échanger de manière plus formel sur la thématique de l'entreprise.

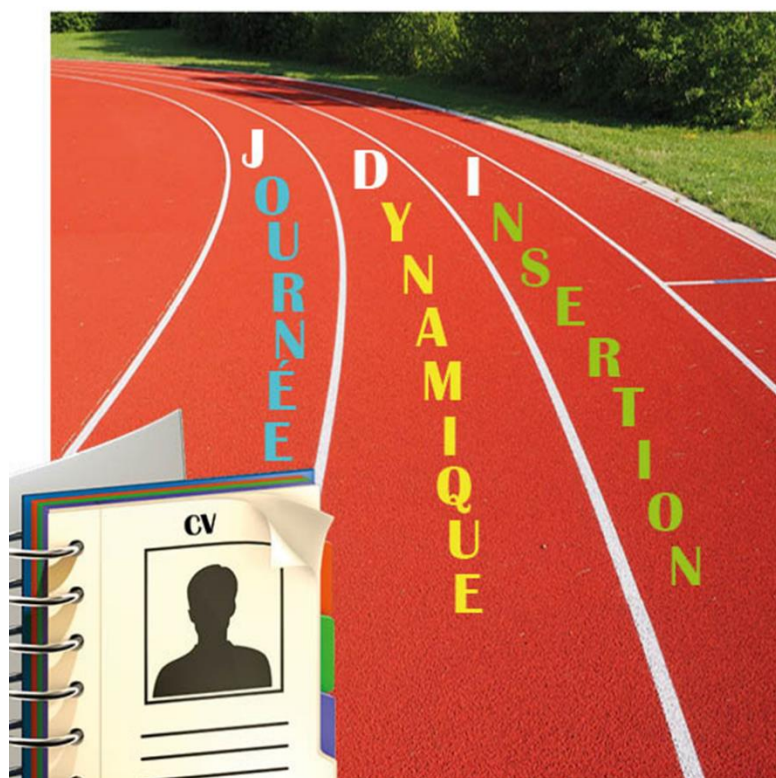
Pourquoi ce format ?

Car c'est un moyen de faire tomber certaines barrières et de révéler des qualités qu'un simple entretien d'embauche n'aurait pas su distinguer. De plus, notre fédération œuvre chaque jour pour que l'activité physique fasse partie du quotidien de tous, il est donc logique qu'on en intègre à nos événements.

La Garantie Jeune, c'est quoi ?

Il s'agit d'un programme d'insertion renforcé pour des jeunes de mission locale (la structure semblable à pôle emploi spécialisée pour les 16-25 ans), qui ne sont ni en formation, ni en emploi, ni à l'école. Il dure 1 an, et en contrepartie d'une aide financière, ils doivent chercher des expériences professionnelles de manière active, d'une durée de 80 jours minimum (répartis sur l'année ou consécutifs, en fonction de ce qu'ils trouvent). On parle d'expériences par qu'il ne s'agit pas forcément d'un contrat d'embauche. Il peut s'agir d'un cdd, cdi, mission d'intérim, mais également d'une immersion en entreprise, afin de découvrir un métier. Un peu comme un stage. Et pour ces immersions, la Mission locale possède des contrats spécifiques qui encouragent les entreprises à ouvrir leurs portes, car grâce à ces contrats, il y a la possibilité que la personne que vous prenez dans votre structure ne soit pas une charge (vous aurez plus de détails sur ces contrats plus loin dans le document).

Affiche de l'événement



Jeudi 22 Juin 2017
De 13h00 à 17h00
A Sport Dans La Ville
15 Quai de la Gare d'Eau
69009 Lyon

Amène tes baskets et des CV et
viens bouger ton avenir !
Touch rugby, basket ball, atelier
savoir-être, rencontre avec des
professionnels avec des postes à la clé
et bien plus...

Programme de la journée

- Date : jeudi 22 juin 2017
- Heure : 13h-17h
- Lieu : Sport dans la Ville, 15 quai de la gare d'eau, Lyon 9ème

13h-13h30	Accueil des participants et échauffement collectif
13h30-15h30	Activités physique et ateliers
15h30-16h	Pause temps libre : collations, douches, mise en place des stands de professionnels
16h-16h45	Echanges entre les entreprises et les jeunes
16h45-17h	Mots de la fin et départ des participants

Lors de votre participation aux échanges avec les jeunes du programme **Garantie Jeunes**, voici une liste non-exhaustive des points à aborder :

- Présentation de votre métier et de votre parcours
- Présentation des autres métiers dans votre entreprise
- Les qualités/compétences attendus dans votre métier
- Ce que vous observez lors d'un entretien d'embauche
- Ce qui peut faire la différence entre deux candidats

Bien sûr libre à vous d'évoquer d'autres thématiques

Afin d'offrir à un grand nombre d'entreprises la possibilité de participer à cette journée, il existe plusieurs manières de vous joindre à ce projet.

La formule : « A fond pour l'insertion » (cliquez sur * pour être renvoyé à la section correspondante en détails)

- Vous participez à la journée en faisant partie d'une équipe (*)
 - Vous vous engagez à prendre 1 ou plusieurs contrats d'immersion dans l'année (*)
- Ou
- Vous embauchez grâce aux contrats aidés de la Mission Locales (*)
 - Vous acceptez de faire partie du réseau de la Mission locale afin qu'elle vous sollicite si elle en a besoin (*)
 - Vous versez une somme solidaire de 6 € (correspondant au financement de la participation d'un jeune) ou plus pour soutenir le projet (*)

La formule « Je bouge pour l'insertion »

Vous choisissez au moins deux options et votre degré d'engagement (au moins 1 engagement concret)

	Je participe à la journée en faisant partie d'une équipe (détails)	Je signe un ou plusieurs contrats d'immersions (détails)	J'accepte de faire partie du réseau de la mission locale (détails)	J'embauche avec un contrat aidé (détails)	Vous soutenez le projet en versant 6€ (ou plus) (détails)	Vous diffusez l'information de l'événement à votre réseau (détails)	J'ai une autre idée pour m'engager (détails)
Oui, Je m'y engage							
Oui, Sous réserve de conditions							
Cette option m'intéresse, mais je ne peux la mettre en place dans l'immédiat							

Vous trouverez tous les détails ci-après.

Vous participez à la journée en faisant partie d'une équipe

Le jour J vous serez présents avec nous toute la durée de l'événement (de 13h à 17h) et participerez aux activités mises en place ainsi qu'aux ateliers d'échanges avec les jeunes présents.

Je signe un ou plusieurs accords/contrats parmi les « dispositifs d'immersion de jeunes en entreprise »

Il en existe 3 sortes :

- **La période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP)** : elle sert à consolider un projet professionnel ou initier une démarche de recrutement. Elle dure 1 mois maximum et est renouvelable sous certaines conditions. Pendant cette période le jeune n'est pas un employé de la structure d'accueil et il n'est donc pas à sa charge.
- **Le mini stage** : il permet de faire découvrir une entreprise ou un métier, tous secteurs confondus. Il dure de 1 jour à 1 mois maximum, il est non rémunéré
- **Le Stage d'Expérience Professionnelle** : il est destiné à des jeunes qui remplissent certaines conditions et peut s'effectuer dans une entreprise privée ou association ayant au moins 1 salarié. Il dure 3 mois en alternance avec un centre de formation et le jeune doit être accompagné par un salarié désigné comme tuteur. Il est indemnisé par l'ASP.

Pour plus d'informations, vous pouvez cliquer [ICI](#)

J'accepte de faire partie du réseau de la mission locale

Les missions locales ont toujours besoin des entreprises à leur côtés. Vous rentrez dans leur réseau et acceptez qu'elles fassent appel à vous pour certaines actions comme par exemple : des ateliers professionnels sur la simulation d'un entretien d'embauche.

J'embauche avec un contrat aidé

Si vous avez des projets de recrutement, la mission locale vous propose un certain nombre de contrats aidés afin de faciliter l'embauche de leurs jeunes.

- **Les emplois d'avenir** : CDI ou CDD, vous bénéficiez d'une aide de l'Etat. Vous devez être une association, une collectivité territoriale, un établissement public, une structure d'insertion par l'activité économique ou encore une entreprise privée exerçant dans un secteur reconnu au niveau régional comme créateur d'emploi, d'utilité sociale ou susceptible d'offrir des perspectives de développement durable. (plus de détails sur le [site](#))
- **Le contrat d'aide et de retour à l'emploi durable (CARED)** : pour les entreprises qui cotisent à l'UNEDIC ; contrat à temps plein ou partiel de minimum 25h. La formation est prise en charge en partie ou totalement selon les conditions (plus de détails [ICI](#))
- **Le contrat d'apprentissage** : le jeune passe une partie du temps en entreprise et l'autre partie en centre de formation. Pour y prétendre vous devez être du secteur artisanal, commercial, industriel, agricole ou du secteur public non marchand, du milieu associatif et des professions libérales (plus de détails, cliquez [LA](#))



- **Le contrat de professionnalisation** : le jeune effectue une alternance entre son centre de formation et l'entreprise. Ce contrat concerne les entreprises du secteur marchand soumises au financement de la formation professionnelle continue ([en savoir +](#))
- **Le contrat unique d'insertion STARTER secteur marchand** (CUI CIE STARTER) : il s'agit d'un CDI ou CDD de 12 mois minimum. Possible pour tous les employeurs cotisants au régime d'assurance chômage ou au régime d'auto-assurance (les détails sur cette [PAGE](#))
- **Le contrat unique d'insertion secteur non marchand** (CUI CAE) : le même que celui cité juste au-dessus, pour le secteur non marchand ([fiche récapitulative](#))

Je soutiens le projet en versant 6€ (ou plus)

La somme de 6€ correspond à la licence qui assure la pratique de l'activité le jour de l'événement. En nous versant cette somme, vous financez la participation d'un jeune présent et faites preuve de solidarité en soutenant notre projet. Et on vous en remercie.

J'en parle autour de moi

Vous diffusez l'information de l'événement autour de vous d'intéresser le plus grand nombre.

J'ai une autre idée pour m'engager

Une idée à laquelle nous n'avons pas pensé ? N'hésitez pas à nous en parler en m'écrivant à l'adresse mail à la fin du document.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de ces informations sur le site dédié à l'événement :

<http://jdiaura.e-monsite.com/>

Pour toutes remarques, ou questions, vous pouvez également m'écrire à cgrossepiece.ffse@gmail.com

Rendez-vous le 22 juin !